

BTS

MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration.

Il peut également exercer son activité à titre libéral. Il intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en oeuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable. Le technicien détermine en tenant compte de tous les éléments qui ont été précisés (contraintes, adaptations nécessaires au site, techniques de construction choisies...), l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Exploiter des documents techniques.
- Déterminer le coût d'un projet.
- Connaître les caractéristiques des matériaux tous corps d'état.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Métreur.
- Economiste de la construction.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 4 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1365h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35802

Date d'enregistrement de la certification : 22/07/2021



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN

Tel : 05.46.23.55.00

Contact : Géraldine BAYLAC - Animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs spécialité génie civil.
- Licence professionnelle.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8000€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

